

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1043 accordant une permission de trois mois à Fatma Faradji, infirmière.

n° 1043

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1947

Date de publication  
17 septembre 1947

Date du numéro  
30 septembre 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu la demande en date du 3 septembre 1947 de l'infirmière Fatma Faradji

**Vu** l'avis favorable du médecin, chef du service de santé,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

—Une permission d'absence de trois mois, pour en jouir à La Mecque, est accordée à l'infirmière Fatma Faradji. en service au dispensaire Chapon-Baissae, pour compter du 16 septembre 1947. Art. 2. —La présente decision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Pour Gouverneur en mission :L'Inspecteur des affaires administrutires,LIURETTE.**